

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Forme du produit	: Mélanges
Nom du produit	: ClearGreen F4 industrielle vloerreiniger
Code du produit	: 270513
Type de produit	: Détergent

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

##### 1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Catégorie d'usage principal	: Utilisation professionnelle, Utilisation industrielle
Spec. d'usage industriel/professionnel	: Utilisation à grande dispersion
Utilisation de la substance/mélange	: Les informations contenues dans cette fiche signalétique concerne le produit et est donné sur l'hypothèse mentionnée à l'article 1.1, que le produit sera utilisé de la manière et aux fins indiquées par le fabricant.
Utilisation de la substance/mélange	: Nettoyants, liquides (tous les nettoyants universels, produits sanitaires, nettoyeur, nettoyeurs à vitres, nettoyants pour tapis, nettoyants métalliques)
Fonction ou catégorie d'utilisation	: Agents détergents/lavants et additifs

Titre	Descripteurs d'utilisation
Transfer of professional product to a container (bottle/bucket/machine) (Association - Code de référence: AISE GEIS.8a.1.a.v1)	SU22, PC35, PROC8a, ERC8a, AISE SPERC 8a.1.a.v2

Texte complet des descripteurs d'utilisation: voir section 16

##### 1.2.2. Utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

##### Distributeur

Carel Lurvink B.V.  
Marssteden 40  
7547 TC Enschede - Nederland  
T +31 (0)53-4344343 - F +31 (0)53-4337105  
[info@carellurvink.nl](mailto:info@carellurvink.nl) - [www.carellurvink.nl](http://www.carellurvink.nl)

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : +31 (0)53-4344343 (tijdens kantooruren)

Pays	Organisme/Société	Adresse	Numéro d'urgence	Commentaire
France	Centre Antipoison et de Toxicovigilance de Paris Hôpital Fernand Vidal	200 rue du Faubourg Saint-Denis 75475 Paris Cedex 10	+33 1 40 05 48 48	

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Corrosif/irritant pour la peau, Catégorie 2 H315  
Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 2 H319

Texte intégral des mentions H : voir section 16

##### Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Provoque une irritation cutanée. Provoque une sévère irritation des yeux.

# ClearGreen F4 industrielle vloerreiniger

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830

### 2.2. Éléments d'étiquetage

#### Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger (CLP) :



GHS07

Mention d'avertissement (CLP) : Attention  
Mentions de danger (CLP) : H315 - Provoque une irritation cutanée  
H319 - Provoque une sévère irritation des yeux  
Conseils de prudence (CLP) : P280 - Porter des gants de protection, un équipement de protection des yeux  
P337+P313 - Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin  
Phrases EUH : EUH210 - Fiche de données de sécurité disponible sur demande

### 2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1. Substances

Non applicable

### 3.2. Mélanges

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
2-Butoxyethanol	(n° CAS) 111-76-2 (Numéro CE) 203-905-0 (Numéro index) 603-014-00-0 (N° REACH) 01-2119475108-36	5 - 10	Acute Tox. 4 (Oral), H302 Acute Tox. 4 (Dermal), H312 Acute Tox. 4 (Inhalation), H332 Eye Irrit. 2, H319 Skin Irrit. 2, H315
C9-11 PARETH-6	(n° CAS) 68439-46-3	1 - 5	Acute Tox. 4 (Oral), H302 Eye Irrit. 2, H319
Tetrapotassiumpyrophosphate	(n° CAS) 7320-34-5 (Numéro CE) 230-785-7 (N° REACH) 01-2119489369-18	1 - 5	Eye Irrit. 2, H319
Isotridecanol, ethoxylated (8 EO)	(n° CAS) 9043-30-5 (Numéro CE) 500-027-2 (N° REACH) 02-2119552461-55	1 - 5	Acute Tox. 4 (Oral), H302 Eye Dam. 1, H318
Potassium hydroxide	(n° CAS) 1310-58-3 (Numéro CE) 215-181-3 (Numéro index) 019-002-00-8 (N° REACH) 01-2119487136-33	0,1 - 1	Met. Corr. 1, H290 Acute Tox. 4 (Oral), H302 Skin Corr. 1A, H314

#### Limites de concentration spécifiques:

Nom	Identificateur de produit	Limites de concentration spécifiques
Potassium hydroxide	(n° CAS) 1310-58-3 (Numéro CE) 215-181-3 (Numéro index) 019-002-00-8 (N° REACH) 01-2119487136-33	( 0,5 =<C < 2) Eye Irrit. 2, H319 ( 0,5 =<C < 2) Skin Irrit. 2, H315 ( 2 =<C < 5) Skin Corr. 1B, H314 ( C >= 5) Skin Corr. 1A, H314

Texte complet des phrases H: voir section 16

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

Premiers soins après inhalation : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.  
Premiers soins après contact avec la peau : Laver la peau avec beaucoup d'eau. Enlever les vêtements contaminés. En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.  
Premiers soins après contact oculaire : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.  
Premiers soins après ingestion : Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/lésions après contact avec la peau : Irritation.

# ClearGreen F4 industrielle vloerreiniger

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830

Symptômes/lésions après contact oculaire : Irritation des yeux.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Eau pulvérisée. Poudre sèche. Mousse.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Danger d'incendie : Aucun risque d'incendie.

Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie : Dégagement possible de fumées toxiques.

### 5.3. Conseils aux pompiers

Protection en cas d'incendie : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Appareil de protection respiratoire autonome isolant. Protection complète du corps.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

#### 6.1.1. Pour les non-secouristes

Procédures d'urgence : Ventiler la zone de déversement. Eviter le contact avec la peau et les yeux.

#### 6.1.2. Pour les secouristes

Équipement de protection : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Pour plus d'informations, se reporter à la section 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle".

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Autres informations : Eliminer les matières ou résidus solides dans un centre autorisé.

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Pour plus d'informations, se reporter à la section 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle". Pour plus d'informations, se reporter à la section 13.

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Assurer une bonne ventilation du poste de travail. Eviter le contact avec la peau et les yeux. Porter un équipement de protection individuel.

Mesures d'hygiène : Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains après toute manipulation. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

Potassium hydroxide (1310-58-3)		
France	Nom local	Hydroxyde de potassium
France	VLE(mg/m <sup>3</sup> )	2 mg/m <sup>3</sup>
France	Note (FR)	Valeurs recommandées/admises
2-Butoxyethanol (111-76-2)		
UE	Nom local	2-Butoxyethanol
UE	IOELV TWA (mg/m <sup>3</sup> )	98 mg/m <sup>3</sup>
UE	IOELV TWA (ppm)	20 ppm
UE	IOELV STEL (mg/m <sup>3</sup> )	246 mg/m <sup>3</sup>
UE	IOELV STEL (ppm)	50 ppm
UE	Notes	Skin
France	Nom local	Butylglycol (2-Butoxyéthanol)
France	VME (mg/m <sup>3</sup> )	49 mg/m <sup>3</sup>
France	VME (ppm)	10 ppm
France	VLE(mg/m <sup>3</sup> )	246 mg/m <sup>3</sup>

# ClearGreen F4 industrielle vloerreiniger

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830

2-Butoxyethanol (111-76-2)		
France	VLE (ppm)	50 ppm
France	Note (FR)	Valeurs réglementaires contraignantes; risque de pénétration percutanée

DL-Alanine-N,N-diacetic acid trisodium salt (164462-16-2)	
DNEL/DMEL (Travailleurs)	
Aiguë - effets systémiques, inhalation	40 mg/m <sup>3</sup>
Aiguë - effets locaux, inhalation	40 mg/m <sup>3</sup>
A long terme - effets locaux, inhalation	4 mg/m <sup>3</sup>
DNEL/DMEL (Population générale)	
Aiguë - effets systémiques, inhalation	20 mg/m <sup>3</sup>
Aiguë - effets systémiques, orale	85 mg/kg de poids corporel
Aiguë - effets locaux, inhalation	20 mg/m <sup>3</sup>
A long terme - effets systémiques, orale	17 mg/kg de poids corporel/jour
A long terme - effets systémiques, inhalation	20 mg/m <sup>3</sup>
A long terme - effets locaux, inhalation	2 mg/m <sup>3</sup>
PNEC (Eau)	
PNEC aqua (eau douce)	2 mg/l
PNEC aqua (eau de mer)	0,2 mg/l
PNEC aqua (intermittente, eau douce)	1 mg/l
PNEC (Sédiments)	
PNEC sédiments (eau douce)	24 mg/kg poids sec
PNEC (Sol)	
PNEC sol	2.5 mg/kg poids sec
PNEC (STP)	
PNEC station d'épuration	100 mg/l

Potassium hydroxide (1310-58-3)	
DNEL/DMEL (Travailleurs)	
A long terme - effets locaux, inhalation	1 mg/m <sup>3</sup>
DNEL/DMEL (Population générale)	
A long terme - effets locaux, inhalation	1 mg/m <sup>3</sup>

2-Butoxyethanol (111-76-2)	
DNEL/DMEL (Travailleurs)	
Aiguë - effets systémiques, cutanée	≈ 125 mg/kg de poids corporel/jour
Aiguë - effets systémiques, inhalation	≈ 1091 mg/m <sup>3</sup>
Aiguë - effets locaux, inhalation	≈ 246 mg/m <sup>3</sup>
A long terme - effets systémiques, cutanée	≈ 125 mg/kg de poids corporel/jour
A long terme - effets systémiques, inhalation	≈ 98 mg/m <sup>3</sup>
DNEL/DMEL (Population générale)	
Aiguë - effets systémiques, cutanée	≈ 89 mg/kg de poids corporel
Aiguë - effets systémiques, inhalation	≈ 426
Aiguë - effets systémiques, orale	≈ 26,7 mg/kg de poids corporel
Aiguë - effets locaux, inhalation	≈ 147 mg/m <sup>3</sup>
A long terme - effets systémiques, orale	≈ 6,3 mg/kg de poids corporel/jour
A long terme - effets systémiques, inhalation	≈ 59 mg/m <sup>3</sup>
A long terme - effets systémiques, cutanée	≈ 75 mg/kg de poids corporel/jour
PNEC (Eau)	
PNEC aqua (eau douce)	8,8 mg/l
PNEC aqua (eau de mer)	0,88 mg/l
PNEC aqua (intermittente, eau douce)	9,1 mg/l
PNEC (Sédiments)	
PNEC sédiments (eau douce)	34,6 mg/kg poids sec
PNEC sédiments (eau de mer)	3,46 mg/kg poids sec
PNEC (Sol)	
PNEC sol	2,33 mg/kg poids sec

# ClearGreen F4 industrielle vloerreiniger

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830

### 8.2. Contrôles de l'exposition

#### Contrôles techniques appropriés:

Assurer une bonne ventilation du poste de travail.

#### Protection des mains:

Gants de protection

Type	Matériau	Perméation	Épaisseur (mm)	Pénétration	Norme
Gants jetables	Caoutchouc nitrile (NBR)	2 (> 30 minutes)	0,4	2 (< 1.5)	EN 374-2

#### Protection oculaire:

Lunettes de sécurité

Type	Utilisation	Caractéristiques	Norme
Lunettes de sécurité	Gouttelettes	avec protections latérales	EN 166

#### Protection de la peau et du corps:

Porter un vêtement de protection approprié

#### Protection des voies respiratoires:

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié



#### Contrôle de l'exposition de l'environnement:

Éviter le rejet dans l'environnement.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Liquide
Couleur	: Jaune.
Odeur	: caractéristique.
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: 11
Vitesse d'évaporation relative (acétate de butyle=1)	: Aucune donnée disponible
Point de fusion	: Non applicable
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: 100 °C
Point d'éclair	: > °C
Température d'auto-inflammation	: Aucune donnée disponible
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Non applicable
Pression de vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité relative de vapeur à 20 °C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: Aucune donnée disponible
Masse volumique	: 1,035 g/cm <sup>3</sup>
Solubilité	: complètement soluble.
Log Pow	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	: < 20 mPa.s
Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité	: Aucune donnée disponible

# ClearGreen F4 industrielle vloerreiniger

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830

### 9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Le produit n'est pas réactif dans les conditions normales d'utilisation, de stockage et de transport.

### 10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.

### 10.4. Conditions à éviter

Aucune dans des conditions de stockage et de manipulation recommandées (voir section 7).

### 10.5. Matières incompatibles

Acides forts. Agent oxydant.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun produit de décomposition dangereux ne devrait être généré dans les conditions normales de stockage et d'emploi.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : Non classé

<b>Isotridecanol, ethoxylated (8 EO) (9043-30-5)</b>	
DL50 orale	> 500 mg/kg de poids corporel
DL50 voie cutanée	> 2000 mg/kg de poids corporel
<b>C9-11 PARETH-6 (68439-46-3)</b>	
DL50 orale	300 - 2000 mg/kg (CESIO)
<b>Potassium hydroxide (1310-58-3)</b>	
DL50 orale	333 mg/kg de poids corporel
<b>2-Butoxyethanol (111-76-2)</b>	
DL50 orale	1746 mg/kg de poids corporel
DL50 voie cutanée	435 mg/kg de poids corporel
CL50 inhalation rat (Brouillard/Poussière - mg/l/4h)	2200 mg/l/4h
<b>Tetrapotassiumpyrophosphate (7320-34-5)</b>	
DL50 orale	4640 mg/kg de poids corporel
DL50 voie cutanée	> 4640 mg/kg de poids corporel
CL50 inhalation rat (Brouillard/Poussière - mg/l/4h)	> 1100 mg/l/4h

Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Provoque une irritation cutanée. pH: 11
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Provoque une sévère irritation des yeux. pH: 11
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Non classé
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé
Cancérogénicité	: Non classé
Toxicité pour la reproduction	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	: Non classé
Danger par aspiration	: Non classé

<b>ClearGreen F4 industrielle vloerreiniger</b>	
Viscosité, cinématique	< 19,3236715 mm <sup>2</sup> /s

# ClearGreen F4 industrielle vloerreiniger

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830

### RUBRIQUE 12: Informations écologiques

#### 12.1. Toxicité

Ecologie - général : Ce produit n'est pas considéré comme toxique pour les organismes aquatiques et ne provoque pas d'effets néfastes à long terme dans l'environnement.

Isotridecanol, ethoxylated (8 EO) (9043-30-5)	
CL50 poisson 1	> 1 mg/l
CE50 autres organismes aquatiques 1	> 1 mg/l EC50 waterflea (48 h)
Potassium hydroxide (1310-58-3)	
CL50 poisson 1	80 mg/l
2-Butoxyethanol (111-76-2)	
CL50 poisson 1	1474 mg/l
CE50 autres organismes aquatiques 1	1550 mg/l EC50 waterflea (48 h)
CE50 autres organismes aquatiques 2	911 mg/l IC50 algea (72 h) mg/l
Tetrapotassiumpyrophosphate (7320-34-5)	
CE50 autres organismes aquatiques 1	100 mg/l EC50 waterflea (48 h)

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

ClearGreen F4 industrielle vloerreiniger	
Persistance et dégradabilité	Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

2-Butoxyethanol (111-76-2)	
Log Pow	0,81

#### 12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 12.6. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Législation régionale (déchets)	: Elimination à effectuer conformément aux prescriptions légales.
Méthodes de traitement des déchets	: Eliminer le contenu/récipient conformément aux consignes de tri du collecteur agréé.
Recommandations pour le traitement du produit/emballage	: Eliminer conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur. Les récipients vides peuvent être mis en décharge après nettoyage en suivant les règlements locaux. Si le recyclage n'est pas possible, éliminer en suivant les règlements locaux concernant l'élimination des déchets.
Ecologie - déchets	: Éviter le rejet dans l'environnement.
Code catalogue européen des déchets (CED)	: 20 01 29* - détergents contenant des substances dangereuses

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

ADR	IMDG	IATA	ADN	RID
14.1. Numéro ONU				
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU				
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
14.3. Classe(s) de danger pour le transport				
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
14.4. Groupe d'emballage				
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable

# ClearGreen F4 industrielle vloerreiniger

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830

ADR	IMDG	IATA	ADN	RID
<b>14.5. Dangers pour l'environnement</b>				
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Pas d'informations supplémentaires disponibles				

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

#### - Transport par voie terrestre

Non applicable

#### - Transport maritime

Non applicable

#### - Transport aérien

Non applicable

#### - Transport par voie fluviale

Non applicable

#### - Transport ferroviaire

Non applicable

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### 15.1.1. Réglementations UE

Ne contient pas de substance soumise à restrictions selon l'annexe XVII de REACH

Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH

Ne contient aucune substance listée à l'Annexe XIV de REACH

Règlement sur les détergents : Étiquetage du contenu:

Composant	%
agents de surface anioniques, agents de surface non ioniques, phosphates	<5%
Benzisothiazolinone	
Methylisothiazolinone	
parfums	

#### 15.1.2. Directives nationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée

## RUBRIQUE 16: Autres informations

Abréviations et acronymes:

ADN	Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures
ADR	Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route
ATE	Estimation de la toxicité aiguë
BCF	Facteur de bioconcentration
CLP	Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage; règlement (CE) n° 1272/2008
DMEL	Dose dérivée avec effet minimum
DNEL	Dose dérivée sans effet
EC50	Concentration médiane effective
CIRC	Centre international de recherche sur le cancer
IATA	Association internationale du transport aérien
IMDG	Code maritime international des marchandises dangereuses
CL50	Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane)
LD50	Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane)
LOAEL	Dose minimale avec effet nocif observé
NOAEC	Concentration sans effet nocif observé



# ClearGreen F4 industrielle vloerreiniger

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830

NOAEL	Dose sans effet nocif observé
NOEC	Concentration sans effet observé
OECD	Organisation de coopération et de développement économiques
PBT	Persistant, bioaccumulable et toxique
PNEC	Concentration(s) prédite(s) sans effet
REACH	Enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des substances chimiques. Règlement (EU) REACH No 1907/2006
RID	Règlement International concernant le transport de marchandises dangereuses par chemin de fer
STP	Station d'épuration
TLM	Tolérance limite médiane
FDS	Fiche de données de sécurité
vPvB	Très persistant et très bioaccumulable

Sources des données : RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifiant le règlement (CE) no 1907/2006.

Autres informations : Aucun(e). DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Texte intégral des phrases H et EUH:

Acute Tox. 4 (Dermal)	Toxicité aiguë (par voie cutanée), Catégorie 4
Acute Tox. 4 (Inhalation)	Toxicité aiguë (par inhalation), Catégorie 4
Acute Tox. 4 (Oral)	Toxicité aiguë (par voie orale), Catégorie 4
Eye Dam. 1	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 1
Eye Irrit. 2	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 2
Met. Corr. 1	Corrosif pour les métaux, Catégorie 1
Skin Corr. 1A	Corrosif/irritant pour la peau, Catégorie 1A
Skin Irrit. 2	Corrosif/irritant pour la peau, Catégorie 2
H290	Peut être corrosif pour les métaux
H302	Nocif en cas d'ingestion
H312	Nocif par contact cutané
H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves
H315	Provoque une irritation cutanée
H318	Provoque des lésions oculaires graves
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H332	Nocif par inhalation
EUH210	Fiche de données de sécurité disponible sur demande
AISE SPERC 8a.1.a.v2	Wide Dispersive Use in 'Down the Drain' cleaning and maintenance products (Consumers and Professionals)
ERC8a	Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts
PC35	Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants)
PROC8a	Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées
SU22	Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)

Classification et procédure utilisée pour établir la classification des mélanges conformément au règlement (CE) 1272/2008 [CLP]:

Skin Irrit. 2	H315	Jugement d'experts
Eye Irrit. 2	H319	Jugement d'experts

FDS UE (Annexe II REACH)

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit

# ClearGreen F4 industrielle vloerreiniger

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830

### Annexe à la fiche de données de sécurité

#### Scénario(s) d'exposition du produit




Type de SE	Titre SE
Travailleur	AISE GEIS.8a.1.a.v1 - Version v2.1: Transfer of professional product to a container (bottle/bucket/machine)



**AISE GEIS.8a.1.a.v1**  
Version: 1.0, May 2014



**Transfer of professional product to a container (bottle/bucket/machine)**

Operational conditions	
<b>Maximum duration</b>	50 minutes per day.
<b>Process conditions</b>	Process is carried out at room temperature.
	In case of dilution, tap water at a maximum temperature of 45 degrees Celcius is used.
	No LEV needed; good general ventilation at workplace is sufficient.
Risk management measures	
<b>Conditions and measures related to personal protection equipment (PPE), hygiene and health evaluation</b>	Use gloves and safety goggles. See Section 8 of the SDS of this product for specifications. 
	Training of the worker in relation to proper use and maintenance of the PPE must be ensured.
Good practise advice	
Don't eat or drink, don't smoke, no open flame	
Wash hands after use Avoid contact with damaged skin Do not mix with other products	
Spillage instructions	Dilute with water and mop up.
Additional good practice advice	Follow the product instructions as specified on the label or in the product information sheet and use good occupational hygiene practices as specified in Section 7 of the SDS of the used product.
Environmental measures	
Prevent that the undiluted product reaches surface waters.	

<b>Properties of product composition</b>	
In Section 2 of the SDS of products and on the label the classification of the undiluted product is provided.	
The classification of a product is based on the classified ingredients in the products. All ingredients contributing to the classification of the mixture are mentioned in Section 3 of the SDS.	
Relevant limit values of the ingredients on which the exposure assessment is based, are stated in Section 8 of the SDS.	
This product may contain sensitizing ingredients, that may cause an allergic reaction in certain people. Section 15 of the SDS states these ingredients, when applicable to the product.	

<b>Use descriptors</b>	
<b>SU 22</b>	Professional use
<b>PC 35</b>	Washing and cleaning product
<b>PROC 8a</b>	Transfer of substance or preparation (charging/discharging) from/to vessels/large containers at non-dedicated facilities
<b>ERC 8a</b>	Wide dispersive indoor use of processing aids in open systems
	<b>If appropriate AISE SpERC 8a.1.a.v2 may apply:</b> Wide dispersive use in "Down the drain" cleaning and maintenance products that are treated by a municipal STP.

**Disclaimer:** *This is a generic document for communicating conditions of safe use of a product. If a GEIS code is mentioned in Section 1 of the SDS of a product, the formulator of that product declares that all substances in the mixture are present in such concentration, that the use of the product within the conditions of the GEIS CSP documents is safe, according to the GEIS Formulator Guidance. When available, this safe use is ensured by evaluating the results of the chemical safety assessments as performed by the raw material suppliers. When no chemical safety assessment has been carried out by the supplier for an ingredient that contributes to the classification of the mixture, the formulator has performed a safety assessment himself.*

*Following Occupational Health legislation, the employer of workers that use products that are assessed as safe following GEIS conditions remains responsible for communicating relevant use information to employees. When developing workplace instructions for employees, Generic Exposure Information Sheets should always be considered in combination with the SDS and the label of the product. The GEIS Guidance for End Users provides more information.*

*The A.I.S.E. or the NVZ are under no conditions liable for any damage, no matter of what kind, which is the direct or indirect consequence of acts and/or decisions (partly) based on the contents of this document.*